

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 3

Artikel: L'organisation de défense de la Géorgie
Autor: Babunashvili, Sophia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1042017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Toutes les photos © Ministère de la Défense géorgien, via l'auteur. Avec nos remerciements.

International

L'organisation de défense de la Géorgie

Sophia Babunashvili

Cheffe d'état-major du Comité de Défense et Sécurité, Parlement de Géorgie

Depuis l'indépendance de la Géorgie en 1991, l'organisation de la défense a constamment évolué. La formation des forces de défense géorgiennes a eu lieu en parallèle avec les opérations militaires. Les structures de sécurité ont progressivement passé du modèle soviétique au modèle occidental, bien que cette mutation manquât de cohérence.

Le 30 avril 1990, la Garde nationale de Géorgie a été créée, jetant les bases de la formation des forces de défense de la Géorgie. L'indépendance de la Géorgie a été déclarée le 9 avril 1991. A l'ordre du jour figurait la nécessité de retirer les troupes soviétiques du territoire de la Géorgie et de créer une armée fondée sur les intérêts de l'Etat. En 1991, le ministère de la Défense de la République de Géorgie a été créé, avec la mise en place des mécanismes institutionnels pour la gestion des forces de défense géorgiennes. Dans le même temps, en 1991-1993, au cœur d'une crise financière, des actions militaires ont eu lieu – guerre civile, guerre dans la région de Tskhinvali et en Abkhazie. Dans les années 1990, il n'y avait pas de vision stratégique pour le développement des forces de défense géorgiennes. Les processus ont été principalement menés conformément à la pratique établie dans l'ancienne armée soviétique.

Une nouvelle étape du développement de l'Organisation de défense géorgienne et des forces de défense géorgiennes a commencé après avoir défini la coopération internationale avec les Etats-Unis, l'OTAN et les Etats membres de l'UE. En tenant compte des expériences et des recommandations des pays occidentaux, les processus et la culture de conduite des forces de défense ont également changé.

La coopération de la Géorgie avec l'OTAN a débuté en 1992, lorsque la Géorgie a rejoint le Conseil de coopération de l'Atlantique Nord (NACC). L'aspiration du pays à rejoindre l'Alliance s'est manifestée en 2002, quand il a déclaré son intérêt au sommet de l'OTAN tenu à Prague. Depuis 2018,

cette aspiration est inscrite dans la Constitution. Pour ce qui est de la compatibilité avec l'OTAN, au départ en 2003, le principal enjeu était l'établissement d'un contrôle démocratique sur les forces de défense, ce qui a été rendu possible par la séparation des composantes militaires et civiles. Les forces de défense sont maintenant dirigées par un militaire et un office civil. La gestion actuelle de la défense est de nature occidentale. Depuis 2005, il est devenu particulièrement important pour l'Alliance de développer les mécanismes de planification à long terme des politiques et des ressources, et de les utiliser pour accroître constamment les capacités de défense et de combat du pays de ses unités.

Les systèmes de gestion et de contrôle deviennent semblables aux systèmes occidentaux, ainsi que le budget : à la suite des réformes menées par le ministère de la Défense, tous les principaux outils financiers sont conformes aux standards de l'OTAN et aux bonnes pratiques des pays alliés. Cependant, il convient de noter que le budget de défense actuel est d'un milliard deux cent soixante millions de GEL. Celui-ci pourrait exiger plusieurs hausses, eu égard aux défis auxquels le pays est confronté ainsi qu'à la dynamique des menaces mondiales et régionales.

Les Etats-Unis et d'autres partenaires stratégiques ont apporté une contribution importante au processus de transformation de la défense de la Géorgie. Le cadre stratégique de la coopération américano-géorgienne dans le domaine de la défense est la Charte de partenariat stratégique signée en 2009. Le soutien des Etats-Unis est axé sur des orientations comme la modernisation de l'équipement, les forces d'opérations spéciales, la cybersécurité, l'augmentation de la capacité de déploiement dans les opérations internationales, le soutien aux militaires blessés et à leurs familles, ainsi que des programmes d'éducation. Depuis 1997, la Géorgie a reçu environ 600 millions de dollars dans le cadre du financement militaire des Etats-Unis à l'étranger.

Avec l'aide continue du gouvernement français, les capacités de défense aérienne de la Géorgie ont augmenté. Le Ministère a signé un accord important, qui assure la poursuite de l'acquisition de systèmes de défense aérienne. Dans le processus d'introduction du système de gestion des risques et de développement de l'infrastructure, le soutien du Royaume-Uni est très précieux. D'autres membres et partenaires de l'OTAN apportent également des contributions significatives.

La Géorgie contribue de manière significative au processus de renforcement de la sécurité et de la stabilité internationales, en contribuant à des missions internationales. La Géorgie est un des principaux partenaires et contributeurs non membres de l'Alliance. En participant aux opérations de soutien de la paix, le personnel militaire acquiert une expérience unique qui contribue au développement des capacités militaires de la Géorgie.

Dans le processus de développement des forces de défense géorgiennes, l'effort principal est accordé à l'identification et au développement des éléments qui affectent l'efficacité au combat. De nombreux efforts sont consentis pour introduire la philosophie de l'Auftragstaktik, qui implique une prise de décision centralisée et une exécution décentralisée, mettant l'accent sur la délégation du pouvoir de décision et la coordination horizontale ainsi que les synergies.

Actuellement, le projet de loi sur le « Code de la Défense » est en discussion au Parlement national. Il s'agit d'une réforme importante dans le domaine de la défense, qui répondra aux besoins de protection et de sécurité du pays. Le code introduit de nombreux changements importants, tels que les niveaux de gestion des forces de défense, les nouvelles approches du recrutement de conscrits et les garanties sociales pour le personnel militaire, entre autres. La nouvelle initiative législative augmentera et améliorera la compatibilité de la législation de la défense avec celle de l'Alliance de l'Atlantique Nord.

Aujourd'hui, les forces de défense de la Géorgie se composent des forces terrestres, des forces aériennes, de la garde nationale et des forces d'opérations spéciales. Le MoD comprend les unités structurelles suivantes : Etat-major général, Commandement de l'Est, Commandement de l'Ouest, Commandement de l'aviation et de la défense aérienne, Forces d'opérations spéciales, Commandement de l'instruction et de l'éducation militaire, Commandement du soutien logistique de la Force, Garde nationale – dont le but principal est de gérer la réserve active et la réserve de mobilisation, Police militaire, Département du renseignement militaire. Le pays avait un commandement naval et aérien jusqu'en 2008, qui ont été abolis. Plus tard, le premier a été réorganisé en Département des gardes côtes subordonné au Ministère de l'Intérieur et le second a été recréé.

S. B.



Engagement de forces géorgiennes au profit de la force de réaction rapide de l'OTAN (ci-dessus) et au profit de l'ISAF (ci-dessous).





Général de corps d'armée (ret.) Vladimir Chachibaia (2^e depuis la gauche) – Conseiller du Premier ministre et ancien Chef des Forces de Défense géorgiennes

Défense de la Géorgie

Après avoir accédé à l'indépendance, les forces de défense géorgiennes ont hérité de l'expérience soviétique, en s'appuyant sur celle des officiers géorgiens qui ont servi à l'époque soviétique. Même après la fondation de l'Académie militaire géorgienne, cet héritage s'est reflété sur les doctrines et les programmes de l'académie militaire géorgienne. Cela a affecté l'éducation, la mentalité et la pensée des officiers.

En 2002, le programme « Georgia Train and Equip » (GTEP) a été lancé, qui a introduit le modèle américain. En 1999, j'ai accompli le cours de base d'officier d'infanterie de l'armée américaine. Après mon retour en Géorgie, nous avons lancé un cours de base d'officier géorgien basé sur l'expérience et les connaissances acquises aux Etats-Unis et sur le manuel FM7-8 traduit, qui est devenu document principal de ce cours. Ce fut le début du changement de mentalité des officiers de la doctrine soviétique à la doctrine occidentale. Aujourd'hui, plus de 500 livres américains ont été traduits pour former des officiers et des sous-officiers à tous les niveaux.

Cependant, l'héritage de la mentalité soviétique étaient toujours présents et il y régnait encore une influence politique excessive dans le processus de prise de décision militaire des forces de défense. A cette époque, les unités militaires avaient une organisation structurelle hybride: chaque commandant pouvait adapter la structure de son unité selon ses souhaits. Par exemple, un des bataillons d'une brigade d'infanterie pouvait avoir une structure soviétique, tandis que l'autre était organisée à l'américaine, ou encore selon une organisation « hybride ».

Depuis 2017, en tant que commandant des Forces de défense, en collaboration avec les dirigeants politiques, nous avons commencé à mener des réformes. Nous avons largement utilisé les enseignements tirés de la

guerre de 2008, qui a révélé les lacunes des Forces de défense géorgiennes: des failles dans son organisation structurelle, son entraînement au combat et son art de la guerre. L'armée géorgienne a alors agi selon les principes de la guerre conventionnelle, alors qu'elle aurait dû agir selon des méthodes hybrides. De plus, il n'y a pas eu de combat interarmes. Les unités n'étaient pas conduites par objectifs (*Auftragstaktik*). Le commandement et le contrôle (C2), la logistique, le renseignement – essentiels pour les opérations – souffraient de graves faiblesses, qui ont pesé sur le résultat de la guerre.

Nous avons standardisé l'organisation structurelle de nos unités et les avons équipées en conséquence, pour répondre aux besoins opérationnels. Nous avons fondamentalement changé les principes de la guerre. Nous avons introduit un modèle hybride – c'est-à-dire la combinaison de la guerre conventionnelle et non conventionnelle. L'introduction de ces principes a nécessité de modifier notre système de réserve sur le plan de la logistique, du C2, de la formation et de l'entraînement. Pendant les exercices, nous avons activement commencé à entraîner le combat interarmes.

Lors des réformes, nous avons étudié l'expérience des pays scandinaves et baltes. Pour les petites nations, la « défense totale » est le seul moyen de défendre notre patrie. Tous les services et tous les représentants de la société ainsi que du gouvernement doivent être impliqués pour assurer notre défense et notre sécurité. Dans cette optique, nous avons commencé à réorganiser les forces de défense, en tenant compte des principes de la défense totale, et avons activement utilisé l'expérience historique des guerres des Etats baltes et de la Finlande. Nous avons décidé de rétablir le système de conscription, qui est la base de notre système de réserve. Chaque année, la Géorgie compte 8'000 militaires astreints, ce qui fournira 80'000 réserves de mobilisation en 10 ans et 160'000 en 20 ans.

En conséquence, l'accent a été mis sur la qualité plutôt que sur la quantité. Nous avons dû tenir compte des contraintes budgétaires et nous nous sommes concentrés sur la défense antichar et antiaérienne, le Génie, le renseignement et le C2. Une réforme importante est menée en matière de formation militaire, notamment pour la formation d'un corps de sergents forts. Aujourd'hui, la Géorgie possède l'un des meilleures corps de sous-officiers de la région.

A l'avenir, il sera important de mettre davantage l'accent sur la résilience au sens large, ce qui implique une coordination inter-agences, une approche de l'ensemble de la société, l'implication de l'Etat et du secteur privé dans la gestion des crises, ainsi que l'importance du renforcement de la protection civile.

V. C.